CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD
LE 2 OCTOBRE 2017

Séance ajournée du conseil municipal tenue à la salle du Conseil de Gracefield sis au 3 rue de la Polyvalente à Gracefield, à 19 heures.

Sont présents les membres du conseil Claude Gauthier, Alain Labelle, Jocelyne Johnson, Maurice Gagnon et Claude Blais formant quorum sous la présidence de la mairesse Joanne Poulin.

Est absent : Le conseiller Bernard Caron.

Sont aussi présents le directeur général et greffier et la directrice générale adjointe / greffière adjointe ainsi que 40 personnes dans l'assistance.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016. Elle est ouverte à 19 heures.

2017-10-422 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Maurice Gagnon, appuyé du conseiller Claude Gauthier et résolu,

D'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1- **LÉGISLATION**

1-1 Adoption de l'ordre du jour

1-2-A Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 5 janvier 2017

1-2-B Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 9 janvier 2017

1-2-C Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2017

1-2-D Adoption du procès-verbal de la séance ajournée tenue le 16 janvier 2017

1-2-E Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 janvier 2017

1-3 Autres matières :

a) Appui à la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau (CHGA-FM)
b) Dépôt de documents – liste des dons durant la campagne électorale
c) Vente d'immeuble – propriété au 715 chemin du Poisson Blanc
d) Vente d'immeuble - rue Matthews
e) Note au procès-verbal - Politique familiale municipale
f) Demande au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

2 ADMINISTRATION

2-A Dépôt par la trésorière de deux états comparatifs des revenus et dépenses conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*

2-B Engagement de dépenses pour le service des loisirs

2-C Adoption des comptes municipaux -septembre 2017

2-D Dépôt des rapports sur les dépenses reliées aux délégations de pouvoir - septembre 2017

2-E Dépôt des activités de fonctionnement et d'investissements à des fins fiscales au 30 septembre 2017

2-1 Abroger la résolution 2017-01-059 pour les procédures pour perception des comptes à recevoir

2-2 Renouvellement de la nomination du maire suppléant

2-3 Mandat à la firme Consultant en gestion municipale

2-4 Demande de don – Comité d'activité du Foyer d'accueil de Gracefield

2-5 Recommandation de paiement à la firme 9088-9569 Québec lnc.

2-6 Modification à la résolution 2017-05-224 – modification à la convention collective en vigueur

3- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE POUR 15 MINUTES SI NÉCESSAIRE

4- URBANISME ET ENVIRONNEMENT

4-1 Candidature de Jimmy Gaulin

4-2 Acceptation de l'offre de service de BC2

5- TRANSPORT

5-1 Dépôt du projet de règlement no. 175-2017 concernant la limite de vitesse sur le chemin du Lac-des-îles.

5-2 Achat de sable tamisé

5-3 Sel de déglaçage

5-4 Achat de pneus pour le début de la saison hivernale 2017- 2018

5-5 Demande de barrage routier - Chevalier de Colomb 9744

5-6 Estimation préliminaire -pavage 2017

5-7 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 176-2017 relatif à la circulation des camions et des véhicules-

outils

5-8 Plan d'intervention en infrastructures routières locales

5-9 Mandat au Service de Génie municipal pour le dépôt d'une aide financière auprès du MTMDET dans le cadre du programme PIIRL/RRRL

6- HYGIÈNE DU MILIEU

7- LOISIR ET CULTURE

7-1 Participation à la cotisation spéciale 2018 – Réseau Biblio de l'Outaouais

7-2 Nomination des membres du comité Gracefield – MADA

7-3 Demande de subvention - projet de la Gare

7-4 Mandat à la firme Dignard Ethier CPA Inc.

8- SÉCURITÉ PUBLIQUE

8-1 Signature des ententes relatives à la fourniture de mutuelle de service

8-2 Demande d'aide financière pour la formation de pompiers

9- RAPPORT DES COMITÉS

10- PÉRIODE DE QUESTIONS

11- CORRESPONDANCES

12- VARIA :

13- LEVÉE DE LA SÉANCE

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-423 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2017

ATTENDU que conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre soit adopté tel que rédigé par la directrice générale adjointe / greffière adjointe et que dispense de lecture soit faite, ce document ayant été expédié au préalable.

La mairesse Jeanne Poulin, présidente d'assemblée demande

si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-423A ABROGER LA RÉSOLUTION 2017-04-179

Il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Alain Labelle et résolu,

D'adopter la Politique familiale municipale et d'autoriser une dépense estimée à 1 300 $ afin d'effectuer le lancement en organisant un 5 à 7, des structures gonflables pour les enfants et autres activités.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-424 ADOPTION DE LA POLITIQUE MUNICIPALE

Il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Alain Labelle et résolu,

D'adopter la Politique familiale municipale et d'autoriser une dépense estimée à 1 300 $ afin d'effectuer le lancement en organisant un 5 à 7, des structures gonflables pour les enfants et autres activités.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-425 REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX DES MUNICIPALITÉS DE MANIWAKI ET DE GRACEFIELD

ATTENDU que l'Office municipal d'habitation de Maniwaki et l'Office municipal d'habitation de Gracefield ont demandé l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de se regrouper;

ATTENDU que ces offices ont présenté aux conseils municipaux des villes de Maniwaki et de Gracefield un projet d'entente de regroupement des deux offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU que les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

ATTENDU qu'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé du conseiller Claude Gauthier et résolu

Que le Conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation de Maniwaki et de l'Office municipal d'habitation de Gracefield suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

Que soient nommés, Mme Jocelyne Johnson et M. Maurice Gagnon au conseil d'administration provisoire du nouvel office.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Note au procès-verbal :

Dépôt de documents pour :

Le Marché des saveurs (Farmer's market)

Grace Connexion

Sommaire des dossiers actifs et des enjeux administratifs – MRC – Automne 2017

Hydro-Québec – Programme de mise ne valeur intégrée – annonce d'admissibilité – Ligne de dérivation à 120KV vers le poste de Gracefield

Note au procès-verbal :

Dépôt par la trésorière de deux états comparatifs des revenus et dépenses conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes.*

2017-10-426 ENGAGEMENT DE DÉPENSES POUR LE SERVICE DES LOISIRS

Il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'accepter les engagements pour le service des loisirs au montant de 986,96 $ plus les taxes applicables.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-427 ADOPTION DES COMPTES MUNICIPAUX / SEPTEMBRE 2017

Il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Maurice Gagnon et résolu,

Que ce conseil décrète le paiement des dépenses d'administration courantes, approuve la liste des dépenses incompressibles déjà payées, le tout tel que déposé au comité des finances, pour un total de 385 236,20 $.

Rapport des salaires nets : 110 858,53 $
Liste sélective des chèques : chèques no. 21510 à 21649 pour un montant de 183 239,39 $
Liste des prélèvements : no. 6706 à 6756 pour un montant de 91 062,49 $
Liste d'un chèque en circulation : no. 21588 au montant de 76,79 $

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Notes au procès-verbal :

Dépôt des rapports sur les dépenses reliées aux délégations de pouvoir – septembre 2017.

Dépôt par la trésorière des activités de fonctionnement et d'investissements à des fins fiscales au 30 septembre 2017.

2017-10-428 ABROGER LA RÉSOLUTION 2017-01-059

ATTENDU que la résolution 2017-01-059 autorisait le transfert des dossiers de perceptions des comptes à recevoir pour les années 2016 et précédentes à Me Marie-Josée Beaulieu de la firme Lapointe Beaulieu avocats;

ATTENDU que la municipalité prendra en main la perception des comptes à recevoir et inscrira les propriétaires endettés sur la liste des ventes pour taxes ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé du conseiller Maurice Gagnon et résolu,

D'informer la firme Lapointe Beaulieu avocats, que les dossiers de perception des comptes à recevoir pour les années 2016 et précédentes ne seront pas transférés et que par le fait même, la résolution 2017-01-059 est abrogée.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-429 RENOUVELLEMENT DE LA NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé du conseiller Maurice Gagnon, et résolu,

De renouveler la nomination du conseiller Alain Labelle à titre de maire suppléant.

Qu'il agisse aussi à titre de substitut du maire aux fins des séances du conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour la durée de son terme.

Que les chèques et effets bancaires soient signés par deux personnes :

Une des signatures doit être Joanne Poulin mairesse ou le conseiller Alain Labelle maire suppléant et l'autre doit être Louise Carpentier trésorière, Bernard Caouette avocat, directeur général et greffier ou Céline Bastien directrice générale adjointe et greffière adjointe.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-430 OFFRE DE SERVICE – CONSULTANT EN GESTION MUNICIPALE

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé du conseiller Claude Gauthier et résolu,

D'accepter l 'offre de service de M. Jacques Lemieux consultant en gestion municipale au montant de son offre soit 100 $ l'heure plus les frais de déplacement 0.42$ du kilomètre, plus des frais d'hébergement et de repas si nécessaire pour une dépense maximum de 2 500 $.

Le vote est demandé :

Pour : Claude Gauthier, Alain Labelle et Maurice Gagnon.
Contre : Jocelyne Johnson et Claude Blais.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-431 DEMANDE DE DON

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Alain Labelle et résolu,

D'autoriser un don de 500 $ pour le comité d'activité du Foyer d'accueil de Gracefield.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-432 RECOMMANDATION DE PAIEMENT

ATTENDU que la compagnie 9088-9569 Québec inc. a débuté les travaux d'infrastructures phase 1, rues Faure, Vaillancourt et St- Jean;

ATTENDU que M. Eric Saumure ingénieur a déposé une recommandation de paiement ainsi que le décompte des travaux complétés au 30 septembre 2017;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé du conseiller Claude Gauthier et résolu,

D'autoriser le paiement no. 1, au montant de 113 397,97 $ à la firme 9088-9569 Québec Inc. pour les travaux d'infrastructures phase 1, sur les rues Faure, Vaillancourt et St-Jean terminés au 30 septembre 2017.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-433 MODIFICATION À LA RÉSOLUTION 2017-05-224 – MODIFICATION À LA CONVENTION COLLECTIVE EN VIGUEUR

ATTENDU que la résolution 2017-05-224 adoptée le 8 mai dernier entérinait l'entente patronale / syndicale no. 4;

ATTENDU que cette entente a été modifié le 7 septembre dernier;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Maurice Gagnon et résolu,

Que l'entente syndicale no. 4 qui avait été signée le 29 mars 2017 soit nulle et qu'elle soit remplacée par l'entente no. 4 signée le 7 septembre 2017.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-434 CANDIDATURE DE JIMMY GAULIN

Il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'accepter la candidature de Jimmy Gaulin au poste d'inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement.

Que M. Gaulin soit autorisé à émettre des permis inhérents au service d'urbanisme, de faire appliquer les règlements d'urbanisme, de nuisances, les règlements de contrôle intérimaire RCI 2009-206 et 1998-105, le règlement 2009-203 modifiant le schéma d'aménagement relativement à la plaine inondable et d'émettre des billets d'infractions et amendes.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-435 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE BC2

ATTENDU le manque de personnel au service de l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé du conseiller Maurice Gagnon et résolu,

D'accepter l'offre de service de la firme BC2 pour une assistance professionnelle pour le service d'urbanisme, aux conditions suivantes :

- 37,5 heures par semaine au taux horaire de 100 $ incluant le kilométrage, les frais d'hébergement en sus pour un maximum de 6 semaines.

De nommer Marc-Antoine Dunlavey (urbaniste de la firme BC2) inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement et qu'il soit autorisé à émettre les permis en lien avec les règlements d'urbanisme en vigueur à la ville de Gracefield.

Que M. Dunlavey agit aussi à titre de secrétaire du Comité consultatif d'urbanisme.

De le désigner pour tenter de régler les mésententes visées à l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales.

D'autoriser l'avocat, directeur général et greffier à signer ladite offre de service.

La mairesse Jeanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Note au procès-verbal :

Présentation du projet de règlement concernant la limite de vitesse sur le chemin du Lac-des-Iles.

2017-10-436 ACHAT DE SABLE TAMISÉ

ATTENDU que la résolution 201 5-10-373 a octroyé à Carrière Clément Tremblay et fils la soumission pour 2015-2016-2017 pour le sable tamisé.

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé du conseiller Claude Gauthier et résolu,

D'autoriser l'achat de 3 000 tonnes de sable tamisé du fournisseur Carrière Clément Tremblay et fils au coût de 3,45 $ la tonne métrique incluant la redevance plus taxes applicables.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-437 SEL DE DÉGLAÇAGE

ATTENDU que la Ville de Gracefield a participé à l'achat regroupé de sel de déglaçage des chaussées avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé du conseiller Alain Labelle et résolu,

D'autoriser l'achat de sel à déglaçage du fournisseur Technologie de dégivrage Cargill de 300 tonnes de sel à déglaçage au coût de 93,46 $ la tonne métrique plus taxes applicables et transport inclus.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-438 ACHAT DE PNEUS POUR LE DÉBUT DE LA SAISON HIVERNAL 2017-2018

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé du conseiller Maurice Gagnon, et résolu,

D'autoriser l'achat de pneus pour le début de la saison hivernale 2017-2018 auprès des fournisseurs suivants, plus les taxes applicables :

Lou-Tee : véhicules nos. : 11, 12, 14, 16, 17,18 = 11 325,50 $
Pneus Pierre Lavoie Inc : véhicule no. 3 = 1 895,89 $
Pièces d'auto Kelly : véhicules no. 24, 26 et 40 = 1 404 $

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-439 DEMANDE DE BARRAGE ROUTIER –CHEVALIER DE COLOMB 9744

ATTENDU que les Chevaliers de Colomb 9744 ont présenté une demande pour effectuer un barrage routier à l'intersection du chemin Blue Sea et de la Route 105;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

Que la Ville de Gracefield autorise les Chevalier de Colomb 9744 à effectuer un barrage routier tel que spécifié ci-haut pour la date du 2 décembre prochain.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-440 ESTIMATION PAVAGE PRÉLIMINAIRE 2017

ATTENDU le dépôt par le service de Génie Municipal de La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau d'une estimation préliminaire pour pavage 2017 sur les chemins suivants :

- Rue Vaillancourt - 300 mètres
- Rue Parker - 150 mètres

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé du conseiller Maurice Gagnon et résolu,

D'accepter l'estimation préliminaire du service de Génie Municipal pour des travaux de pavage sur les parties de chemins mentionnés ci-haut pour une dépense estimée à 116 800 $, à ceci s'ajoute les imprévus et les frais de contingents de 10% et les taxes applicables.

D'autoriser le service de Génie Municipal de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de préparer les appels d'offre pour ce contrat.

Il est aussi résolu d'accorder le contrat au soumissionnaire le plus bas conforme et d'autoriser l'avocat, directeur général et greffier à signer tous les documents en lien avec cette résolution.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

AVIS DE MOTION

Le conseiller Alain Labelle donne avis de motion et dépose le projet de no. 176-2017 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils qui sera adopté à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur (article 356 L.C.VB.)

2017-10-441 PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRE LOCALES

ATTENDU que la Ville de Gracefield a pris connaissance des modalités d'application du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL).

ATTENDU que la Ville de Gracefield désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'élaboration d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé du conseiller Maurice Gagnon et résolu,

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du programme PIIRL.

De mandater le Service Génie Municipal de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour le dépôt de cette demande d'aide financière auprès du MTMDET.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-442 MANDAT AU SERVICE DE GÉNIE MUNICIPALE POUR LE DÉPÔT D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRRRL

ATTENDU qu'à la suite de la demande de l'avocat, directeur général et greffier, le Service de Génie municipal a procédé à l'estimation préliminaire des coûts pour la réfection du chemin Poisson-Blanc afin de déposer une demande d'aide financière dans le programme Réhabilitation du Réseau routier local (RRRL) du ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des transports (MTMDET);

ATTENDU que cette demande d'aide financière dans le cadre du programme RRRL – Volet redressement pour les tronçons #114, #117, #118 et #120 pour un montant total estimé à 2 021 063 $ de travaux sur près de 7,8 km sur le chemin Poisson-Blanc;

ATTENDU que la participation financière de la Ville est de 505 266 $ représentant 25% du montant des travaux à effectuer;

ATTENDU que l'option de revêtement choisi est le pavage afin d'optimiser la durée de vie des travaux;

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé du conseiller Maurice Gagnon et résolu,

D'accepter l'estimation préliminaire pour la réfection du chemin Poisson-Blanc tel que déposée par le Service Génie Municipal et de les mandater pour le dépôt de cette aide financière auprès du MTMDET dans le cadre du programme PRRRL.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-443 COTISATION SPÉCIALE 2018 - RÉSEAU BIBLIO DE L'OUTAOUAIS

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

De participer à la cotisation spéciale 2018 pour le réseau Biblio de l'Outaouais au coût de 0.50 $ par capita.

D'autoriser l'avocat, directeur général et greffier à signer le formulaire de participation.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-444 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ GRACEFIELD - MADA

ATTENDU que la Ville de Gracefield participe au Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînées (MADA);

ATTENDU que la Ville doit créer un comité représentatif du milieu de vie dans lequel les aînés évoluent au sein de sa municipalité afin de favoriser de saines habitudes de vie;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

Que les personnes suivantes soient nommées pour faire partie du comité MADA :

Mesdames Madame Marie-Jeanne Landers, Denise Lévesque, Sylvie Dupont, Danielle Filiatrault Madame Pauline Caron, Hélène Lacroix, Cécile Patry, Manon Ferland, Madeleine Caron.

Messieurs Bernard Caron, Maurice Gagnon.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-445 DEMANDE DE SUBVENTION - PROJET DE LA GARE

ATTENDU que la piste cyclable a été aménagée par la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et qu'il y a un très grand nombre d'utilisateurs ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Maurice Gagnon et résolu,

D'autoriser Roxanne Marois coordonnatrice au service des loisirs par intérim à présenter une demande dans le cadre du projet de la Gare.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-446 MANDAT À LA FIRME DIGNARD ÉTHIER CPA INC.

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Maurice Gagnon et résolu,

De mandater la firme Dignard Éthier CPA Inc. pour effectuer les déclarations d'impôts ainsi que les déclarations annuelles de la Commission des loisirs de Gracefield pour les années 2016 et 2017 et d'en autoriser le paiement.

D'autoriser le paiement des contributions à payer (fédérales et provinciales) ainsi que l'immatriculation au registre des entreprises, des frais exigibles et des intérêts s'il y a lieu pour les années 2011 à 2017 inclusivement

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-447 SIGNATURE DES ENTENTES RELATIVES DE FOURNITURE DE MUTUELLE DE SERVICE

ATTENDU que plusieurs municipales en sont venues à une entente pour un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé du conseiller Alain Labelle et résolu,

D'accepter et d'autoriser la mairesse et l'avocat, directeur général et greffier à signer les ententes relatives de fourniture de mutuelle de service d'une durée de 4 ans avec les municipalités suivantes :

Municipalité de Bouchette Municipalité de Blue Sea
Municipalité de Cayamant Municipalité de
Kazabazua Municipalité de Lac-Sainte-Marie

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-10-448 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DE POMPIERS

ATTENDU que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d 'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

ATTENDU qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU que la Ville de Gracefield désire bénéficier de 1'aide financière offerte par ce programme ;

ATTENDU que la Ville de Gracefield prévoit la formation de 5 pompiers pour le programme Pompier **1** et 5 pompiers pour la formation d'opérateur d'autopompe au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Alain Labelle et résolu,

De présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Période de questions

Les sujets discutés durant la période de questions sont déposés en annexe au procès-verbal.

2017-10-449 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

De lever la séance, il est : 19 h 50.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

La mairesse Le directeur général et greffier

_____ _____

Joanne Poulin Bernard Caouette, avocat

<u>Approbation du procès-verbal :</u>

Je, Joanne Poulin, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la trésorière, directrice générale et greffière par 53 de la *Loi sur les cités et villes.*

_____

Joanne Poulin
Mairesse